

Déclaration de la société civile africaine et européenne Réunion des hauts fonctionnaires de La Valette 8-9 février 2017

À l'occasion de l'examen de la première année écoulée depuis le Plan d'action de La Valette, la société civile africaine et européenne a rassemblé ses vues et ses préoccupations sur ce processus, ainsi que des politiques et des cadres parallèles conçus pour restreindre les mouvements populaires à travers les continents.

La Déclaration politique de La Valette du 11 au 12 novembre 2015 s'est engagée à respecter la dignité des réfugiés et des migrants et à protéger leurs droits fondamentaux, quel que soit leur statut. Elle s'est également déclarée préoccupée par les souffrances, les abus et l'exploitation des migrants vulnérables, en particulier les enfants et les femmes, ainsi que par la perte de vies humaines dans le désert et en mer.

La société civile partage cet engagement et cette préoccupation. Nous nous opposons toutefois à une approche qui considère la migration comme négative et non durable plutôt que comme un processus dynamique et mutuellement bénéfique. Nous sommes préoccupés par le fait que les mesures prises récemment pour restreindre la migration ont exacerbé les risques pour les personnes vulnérables, les obligeant à s'en remettre aux mains des contrebandiers et des trafiquants. Nous demandons instamment la création de plus de canaux pour l'immigration légale et, plus particulièrement, l'accès à la sécurité pour les personnes ayant besoin de protection.

Au moment de dresser le bilan du Plan d'action de La Valette, nous soulignons également le manque de rôle structuré de la société civile dans l'information de ces importants processus et interventions politiques. **La société civile insiste sur une voix.** Il s'agit donc d'un rôle non ambigu et non négociable dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures prises. Cela nécessite une communication permanente entre les gouvernements et la société civile, y compris les migrants.

Un [sondage](#) récent et des consultations en face-à-face menées avec des organisations de la société civile africaine et européenne révèlent que les processus et les politiques sont jugés opaques et que les acteurs de la société civile ne sont ni informés ni consultés sur les décisions qui touchent profondément les migrants et les communautés des pays d'origine, ou leur destination. Le processus de l'année écoulée a alimenté la méfiance à l'égard des objectifs des nouvelles politiques. Pour y remédier, les décideurs doivent:

SAUVER DES VIES ET PROTEGER LA DIGNITE HUMAINE

- Reconnaître que les problèmes politiques nécessitent des solutions politiques et prendre des mesures audacieuses pour traiter et résoudre les conflits et les persécutions.
- S'assurer que des mécanismes de protection robustes sont en place. Les plus vulnérables doivent être protégés, y compris les personnes en transit et les migrants irréguliers vulnérables bloqués en Europe, incapables d'aller de l'avant ou de revenir.
- Protéger le droit de demander et de bénéficier de l'asile. La «lutte contre la migration irrégulière» ne doit pas fermer les frontières aux personnes à risque.
- S'assurer que les lieux de réinstallation soient partagés adéquatement entre les pays et que d'autres voies légales soient disponibles pour les réfugiés en Afrique



- S'assurer que les droits de l'homme et les normes de protection sont en place avant d'entreprendre des accords ou des opérations de retour et de réadmission.
- Traiter l'aide humanitaire et l'aide au développement comme des fins en soi et ne pas les instrumentaliser pour empêcher la migration.
- Adopter une approche à long terme pour traiter les causes profondes négatives de la migration et du déplacement forcé. La dynamique sous-jacente est très complexe et les solutions rapides échouent ou ne sont pas durables.

CONSTRUIRE DES PERSONNES RÉSILIENTES ET DES COMMUNAUTÉS

- S'assurer que les mesures prises pour réduire les migrations irrégulières n'affectent pas négativement la mobilité et l'intégration économique dans les Communautés économiques régionales en Afrique.
- Engager les groupes de la diaspora de façon holistique, et pas seulement comme des fournisseurs de ressources par le biais des envois de fonds et d'investissement. Créer des opportunités pour qu'ils soient actifs dans le mentorat et la consolidation de la paix, et en partageant leurs expériences de migration forcée.
- Faciliter les avenues de migration légale en Europe pour les travailleurs de faible et moyenne qualification en Afrique afin de renforcer les opportunités et de combler les écarts de main-d'œuvre.
- Renforcer activement et renforcer les capacités des OSC en Afrique pour assurer un partenariat efficace dans la mise en œuvre du Plan d'action de La Valette.
- Veiller à ce que les OSC soient des acteurs centraux de la réintégration sociale et économique des rapatriés. Promouvoir une interaction plus forte entre les OSC européennes et africaines afin de mieux préparer et accompagner les processus de retour et de réintégration à long terme.

S'ENGAGER DANS UN VÉRITABLE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Les mécanismes de suivi et le processus d'examen doivent mesurer les conséquences négatives ou involontaires ainsi que les effets positifs du Plan d'action de La Valette et d'autres processus et plateformes.
- Veiller à ce que la société civile joue un rôle actif et institutionnalisé tant dans la conception des politiques que dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PVA et des processus connexes.
- Rendre le financement directement accessible aux organisations de la société civile africaine et européenne, qui sont les mieux à même de juger et de répondre aux besoins sur le terrain et de lever les obstacles qui empêchent les organisations locales d'accéder au financement.
- S'attaquer au manque de transparence dans les processus de financement et les critères d'admissibilité. La complexité et la diversité des outils existants nécessitent d'importants efforts supplémentaires pour clarifier le processus et assurer la transparence de l'allocation.
- Veiller à ce que les organisations régionales, telles que l'UA, et les organisations internationales ayant des rôles de protection mandatés, aient leur place dans le dialogue et ne soient pas simplement incluses afin que leur présence donne un «cachet» aux décisions déjà prises.

Les préoccupations exprimées proviennent d'une enquête et de la consultation avec des organisations et plateformes de la société civile africaine et européenne menées par la Commission Internationale Catholique des Migrations (ICMC) Europe et Caritas Sénégal, Coordinatrice du réseau MADE (Migration and Development Civil Society) Afrique. Le présent résumé ne reflète pas les vues d'une organisation donnée. Les résultats détaillés du sondage peuvent être consultés à http://madenetwork.org/sites/default/files/Results%20civil%20society%20survey_Valletta%20-%2030%20Jan.pdf